

L'influence de l'adstrat germanique sur le français régional de Suisse romande

Giuseppe Manno, Zurich/Lyon

0. Introduction

Je vais aborder dans le présent travail un sujet que Schüle considérait comme “chaud!” (1978: 31). En effet, l'influence dérivant du contact du français de Suisse romande (=SR) avec les dialectes alémaniques et l'allemand est depuis un siècle un thème qui fait couler beaucoup d'encre et qui soulève de vives passions.¹ Si en France et surtout au Québec l'on s'inquiète de l'invasion des anglicismes, le “frallemand” est la cible privilégiée des puristes romands (Casanova 1977: 122). Malheureusement, les nombreuses études, faites à quelques exceptions près par des amateurs de la langue, des cacologues, etc. (cf. Corbellari 1969, Hadacek 1983, Nicollier 1990, etc.), au lieu de décrire objectivement la situation, servent à ceux-ci de prétexte pour dénoncer l'entrée massive de “termes allemands corrompus” (Quinche 1909: 310):²

Les discours à propos d'une «germanisation rampante», d'une «submersion linguistique» (Lugon, 1983, 65) foisonnent, tant chez les grammairiens «puristes» (le terme prenant ici son véritable sens) que chez certains politiciens, journalistes ou simples locuteurs, qui tous traquent inlassablement l'influence germanique qui pourrait venir menacer le français pur — évidemment mythique — de nos ancêtres... (de Pietro 1995: 235).

Il manque en effet des études approfondies et sérieuses sur les emprunts germaniques dans le français régional (=FRG) actuel de SR, qui soient comparables, p. ex., à celle de Fischer (1991) sur l'apport lexical de l'allemand au français (de France) au XIXe siècle ou à celle de Tappolet (1914-1917) qui a étudié l'influence des dialectes alémaniques sur les dialectes de SR. Certes, dans les travaux scientifiques qui se sont occupés des particularités du FRG de SR, il est souvent question des influences germaniques (Voillat 1971, Knecht 1979, Knecht/Rubattel 1984, Manno 1994, etc.). Mais à part les deux pages que Knecht leur a consacrées dans son article “La Suisse romande” (1985: 162s.) et la récente étude sur le FRG de SR de Lengert (1994), dans ces ouvrages cette question n'est abordée que par la bande. Dans ce qui suit, et en suivant l'appel lancé par Redard qui estime que “le problème des emprunts devrait être repris et débarrassé de toutes les sottises dont on l'a farci” (cf. rapport à Voillat 1971: 243), nous allons essayer, dans les limites du temps et de l'espace qui nous sont accordés, de dresser un tableau des influences objectivement démontrables qu'exerce l'adstrat germanique sur le FRG de SR.³ Rappelons qu'en Suisse allemande (SA), le *Schweizer Hochdeutsch*, la langue standard avec ses particularités helvétiques, et le dialecte alémanique (*schwyzertütsch*) sont, de nos jours, en relation de *diglossie fonctionnelle* (“mediale Diglossie”): le choix de l'une ou l'autre variété dépend essentiellement du canal de communication.

En gros, à la langue standard est réservée la communication écrite, au dialecte la communication orale (Haas 1985).

Soulignons d'emblée que notre étude ne portera pas sur les dialectes francoprovençaux ou franc-comtois de SR, bien que, comme nous le verrons plus bas, un certain nombre d'emprunts soient passés dans le FRG de SR par l'intermédiaire des dialectes. En outre, il ne sera pas question des mots d'origine germanique du vieux fond de la langue française, venus de l'ouest (*guerre, garder, guetter*, etc.) (cf. Tappolet 1914: 3). Puisque notre intérêt ne porte que sur les éléments germaniques spécifiques de la SR, nous ne prendrons pas non plus en considération les germanismes plus récents attestés en SR aussi bien qu'en France (*bock, bretzel, croissant, ethnographie, schlinguer*,⁴ *schnouff, être schluss*, etc.) (cf. Fischer 1991).⁵ Si en règle générale, ces termes sont venus d'Allemagne ou d'Autriche, il existe quelques emprunts aux dialectes alémaniques ayant réussi à pénétrer en France après avoir transité par la SR (*cible, képi, fæhn, alpenglihen*, etc.) (Knecht 1985: 162, Fischer 1991). Nous ferons référence aux germanismes qui dépassent le cadre de la SR, lorsque ceux-ci semblent avoir une connotation régionale.

Il va sans dire que nous faisons nôtre une conception positive du plurilinguisme et du contact des langues: loin de représenter un danger ou une source d'abâtardissement, ils sont un enrichissement potentiel des langues et des cultures en contact. Il ne saurait y avoir de langue pure d'apports étrangers. Finalement, tout en étant conscient de la richesse et de la diversité des différents parlers cantonaux ou locaux, nous ferons abstraction au cours de cet article du fait qu'il n'existe pas de français romand uniforme.

1. Les différents types de germanismes en SR

Sous l'étiquette de "germanisme" se cachent des types d'emprunts différents en raison de leur statut, ainsi que de la voie qu'ils ont empruntée pour pénétrer dans le FRG de SR. C'est la raison pour laquelle nous commencerons par faire une série de distinctions.

a. emprunt direct à l'adstrat germanique (dialecte alémanique ou allemand de SA)

Un premier cas de figure est représenté par l'emprunt qui transite directement de SA en SR. Il s'agit en règle générale de dénominations des produits provenant de SA (*rippelis* 'côtelettes fumées de veau', *schüblich* 'saucisse fumée faite de viande de porc', *stump* 'gros cigare assez épais', *fæhn* 'sèche-cheveux', etc.) et de marques de produit qui désignent par métonymie le produit même (*ovomaltine* 'boisson à base de malt qu'on prépare avec du lait', *rössli* 'marque de cigares', etc.).

b. emprunt indirect par le biais du substrat dialectal

La présence massive de ressortissants alémaniques dans l'agriculture romande et, depuis le XIXe siècle, encore plus massive dans l'industrie (Wissler 1909, Knecht 1985) a favorisé le passage dans les dialectes de nombreux éléments germaniques, surtout alémaniques. Une part considérable est entrée par ce biais dans le FRG (*tringuelte, reck, yass, yodler, leckerli, rösti*, etc.) (Tappolet 1914). D'après Wissler, la plupart des 90 germanismes qu'il avait relevés au début du siècle dans le FRG

de SR n’y avaient pénétré que grâce aux dialectes (1909: 62). Il est dès lors légitime de se demander avec Lengert si dans ces cas l’on a affaire à un germanisme ou plutôt à un dialectalisme (1994: 456). Question d’autant plus légitime que ce type d’emprunt remonte en général très loin. P. ex., *gouille* ‘flaque, mare’ est un emprunt germanique très ancien (*goille*, 1124, probablement du francique *GULYA, all. *Gülle*) (Tappolet 1914: 32, 60; FEW XVI, 99ss.). Le mot est tellement enraciné dans le domaine francoprovençal que personne ne le considère plus comme un intrus, au même titre que *guerre* ou *garder*. Pour *caquelon* ‘poêlon en terre dans lequel on prépare la fondue’, qui remonte à l’além. *Chachle* auquel s’est ajouté le suffixe *-on*, il existe des attestations depuis 1613 (*kakèl*, Tappolet 1917: 83). Il en va de même pour *bouèbe* ‘garçon’ (*bouébo*), qui “a été emprunté dès le XVIe siècle au sens de ‘jeune valet, garçon de ferme’, parce que les domestiques de campagne venaient généralement de Suisse alémanique” (Knecht 1985: 151s.).

c. emprunt de convergence (statalismes ou helvétismes officiels)

Une troisième catégorie de germanismes est représentée par la désignation de réalités helvétiques (institutions, administration fédérale, armée, etc.): *landwehr*, *landsturm*, *cours de répétition*, *conseil fédéral*, etc. Bien que le mot allemand ait souvent servi de modèle aux autres langues,⁶ il serait plus approprié de parler de *convergence* des différentes régions linguistiques dans la désignation d’un référent commun. Certes, lorsqu’un terme désigne une réalité ou une institution qui existe aussi en France, il entre en concurrence avec le terme français (p. ex., *baccalauréat/maturité*, *boîte postale/case postale*).⁷ Toujours est-il que si les appellations qui décalquent des expressions germaniques utilisent “au mieux les ressources” de chaque langue (Schüle 1978: 31), l’équivalence au sein du même pays apparaît comme étant plus économique que l’alignement de chaque région linguistique sur le pays limitrophe.⁸

d. interférence de support de l’adstrat pour le maintien d’un archaïsme du français standard

Beaucoup de mots ou d’expressions employés dans le FRG de SR sont des archaïsmes du français standard (FST). Or, il semble que bon nombre d’entre eux doivent leur survivance à la fonction adjuvante de l’adstrat germanique. Dans ces cas, au lieu de les considérer comme des germanismes, il vaudrait mieux parler d’une *interférence de support de l’adstrat*. P. ex., *benzine* ‘essence’ un mot créé en 1833 par l’allemand Mitscherlich (*Benzin*, d’après le rad. *benz*-, de *benzoïde*), est tombé en désuétude dans le FST après avoir été employé même par des écrivains. En France, *benzine* a été supplanté par *essence* dont la première attestation ne remonte qu’à 1864 (GR, I, 436):

Aus der Perspektive des Standardfranzösischen liegt ein semantischer Archaismus vor, dass sich jedoch die ältere Bedeutung im Französischen der Schweiz gehalten hat, ist sicher durch das parallele deutsche *Benzin* mitbedingt worden (Lengert 1994: 456).

Le mot *harasse* ‘cageot, caisse à claire voie servant d’emballage’, mot tombé en désuétude en France (NPR, 1070), survit en SR, d’après Arès (1994), grâce à sa vitalité dans le lexique all. et além. *Harass*. Il en va de même pour *tea-room* ‘salon de thé’, anglicisme désuet en France, qui semble se maintenir en SR et en SA (Lengert 1994: 318, GR 9, 191, Arès 1994: 121).

Cependant, dans bien des cas, il nous semble que le maintien dans le FRG de maints archaïsmes n'est pas directement attribuable au support de l'adstrat. Nous pensons notamment à *marier qn* pour *épouser qn* (cf. LE 228), à *aider à qn* (cf. Lüdi 1981),⁹ à *maison de maître* (all. *Herrenhaus*), etc. Cette influence paraît sinon impossible, du moins très improbable dans le cas de *costume de bain* 'maillot de bain' que l'on présente comme un calque de l'all. *Badeanzug* (Arès 1994: 46). Non seulement, il s'agit d'un terme tombé désuet en France (NPR, 487), — en Italie, *costume da bagno* est d'ailleurs encore courant —, mais les auteurs qui avancent cette hypothèse semblent oublier que les Alémaniques parlent le dialecte qui ne connaît que *Badhose*.

e. emprunt de retour

Un dernier cas de figure particulier est représenté par les *emprunts de retour*. Il s'agit de termes français accueillis dans le lexique all. qui reviennent à la langue-source après avoir acquis dans la langue réceptrice un sens nouveau. Du point de vue du FRG de SR, il s'agit de calques sémantiques (cf. plus bas). P. ex., *délicatesses* désigne en SR la 'charcuterie fine' (Zermatten et alii 1956: 114). Cette acception du terme d'origine française a été ajoutée par la langue d'accueil (all. *Geschäft für Obst und Delikatessen*). Le terme administratif *département* 'ministère, subdivision du pouvoir exécutif des cantons et de la Confédération' (all. *Departement*) est probablement un cas analogue.

2. Niveaux linguistiques

S'il est vrai que "la tendance à considérer comme d'origine germanique tout ce qui diffère de la norme est une des constantes du purisme romand" (Knecht/Rubattel 1984: 141), cette attitude de rejet s'observe de manière particulièrement nette au sujet de la morphologie et de la syntaxe. Les puristes déploient évidemment des efforts considérables pour débusquer les "infiltrations germaniques captieuses" (Zermatten et alii 1956: 116) susceptibles de porter atteinte à la structure interne du français.

2.1. Morphologie

On ne peut repérer de trace d'influences germaniques ni au niveau de la conjugaison verbale ni au niveau de la déclinaison. On trouve des auteurs qui continuent à attribuer au "boche insolent" (cf. Redard 1971: 3) le futur formé à l'aide de l'auxiliaire *vouloir* (*il veut pleuvoir, tu veux tomber*).¹⁰ En vérité, cet archaïsme qui dépasse l'aire francoprovençale est "inconnu aussi bien dans les dialectes alémaniques qu'en allemand standard" (Knecht 1982: 141). Un cas analogue est l'emploi adverbial de *bon, bonne* (*ce thé est bon chaud*) où nous avons affaire à une interférence dialectale (Lengert 1994: 497). D'ailleurs, le FST connaît *bon premier, tenir bon*, etc. (Hagège 1987: 52s.).

Pour ce qui est de la dérivation, le système du FRG de SR n'a intégré dans son système ni préfixes¹¹ ni suffixes allemands. En outre, contrairement à ce qui semble avoir été le cas des dialectes où l'intégration de l'emprunt était tellement complète que le mot além. était traité comme une racine indigène (*deStopfè* 'ouvrir quelque chose de bouché', Tappolet 1914: 89), la productivité des mots germaniques dans le FRG est très limitée. Seul le mot *yodel* attesté dans le FST, a donné

lieu à un dérivé typiquement romand: *yodlée* ‘action de yodler’ s’aligne sur les formes féminines *pliée, lancée, torrée*, etc. (Lengert 1994: 410, 476, Voillat 1971). Quant au verbe *fæhner* ‘sécher ses cheveux’, la question est de savoir s’il agit d’un dérivé de l’élément romand *fæhn* (Schüle 1981: 238) ou plutôt de l’adaptation de l’emprunt direct au verbe além. *föhne*. Finalement, bien que *la bouèbe* ‘la jeune, la fille’ soit une formation autonome inconnue aux dialectes alémaniques, il faut voir dans cette forme féminine — qui est en perte de vitesse — une reprise du substrat plutôt qu’une création autonome du FRG (cf. Knecht 1985: 151s., Tappolet 1914: 90).

Il serait utile de regarder en détail le sort qu’ont connu les articles allemands lors du passage dans le FRG. En effet, si les articles neutres semblent devenir des masculins, il y a pourtant des exceptions: *das Trinkgeld* - *la tringuelte* ‘pourboire’. En outre, *la landwehr, le landsturm*, pour lesquels il n’existe pas d’équivalent en français, respectent le genre de la langue prêteuse, tandis que *la staub* s’aligne sur *la poussière* (Tappolet 1914: 86s.; GPSR 3, 352; Pierrehumbert 1926: 105).

2.2. Syntaxe

Parmi les exemples sûrs et les plus cités de germanismes syntaxiques figurent *attendre sur qn* (além. *uf öpper warte*), *s’intéresser pour qch* (além. *sich für öppis interessiere*), *il va déjà venir* (além. *er wird scho cho*) (Knecht 1985: 162s., de Pietro 1995: 238). Ajoutons que l’emploi non-temporel de l’adverbe *déjà* n’est pas inconnu en FST (*comment s’appelle-t-il déjà?*), ce qui pourrait donc avoir favorisé l’intégration de l’usage germanique dans le FRG.

En outre, c’est probablement le substrat francoprovençal qui a contribué à la diffusion du calque ancien *qu’est-ce que c’est pour une affaire?* ‘quelle est cette affaire?’ du tour syntaxique germanique *Was ist das für eine Sache?* (FEW 9, 401, GR 7, 659). “C’est une tournure répandue dans le nord et dans l’est du domaine gallo-roman. Elle est courante en wallon, en lorrain et en suisse romand” (Deroy 1956: 107).¹² Les tournures *il/ça brûle* ‘il y a du feu, un incendie’ et *ça tire* ‘il y a un courant d’air’ sont calquées probablement sur *es brennt* et *es zieht* (Lengert 1994: 325). Or, l’influence germanique semble s’observer seulement pour ces deux tournures, ce qui est surprenant étant donné la fréquence de ces tours impersonnels en allemand (*es läutet, es riecht*, etc.). D’ailleurs, puisque *il/ça brûle* et *ça tire* désignent des processus qui se déroulent d’eux-mêmes, il n’est pas aberrant de penser que leur intégration ait été facilitée par les constructions météorologiques *il neige, il pleut*.

En fait, la plupart des constructions du FRG de SR que les puristes dénoncent comme des “calques honteux” de l’all. (Humbert et alii 1956: 115) se trouvent être

— soit des **archaïsmes du FST** (l’emploi temporel de la préposition *contre* ‘vers’ *contre huit heures*, attesté également dans les dialectes, cf. Lengert 1994: 503s., FEW 2/2, 1111b; GR 2, 879; *aller promener* ‘aller se promener’, cf. FEW 6/2, 109a, GR, 7, 818, etc.)

— soit des **tournures familières** (*demander après qn, courir après qn*,¹³ *comment c’est ton nom*,¹⁴ *arrête avec ça*, etc.)

— soit des **interférences attribuables au substrat francoprovençal** (*je veux ça enlever, je n'ai personne vu*, cf. *y éi nyon you*, Knecht 1985: 160s., Pierrehumbert 1926: 425, FEW, 8, 270b ss.).¹⁵

On ne saurait trancher en revanche dans le cas de *aller long* 'durer longtemps' dans la mesure où il peut s'agir soit d'une construction propre au FRG soit d'un décalque de l'all. *es geht lange* (Lengert 1994: 450). Quant à l'expression *être loin*, il ne paraît pas déraisonnable de la considérer comme une reprise du patois *l è vya* plutôt que comme un calque de l'all. *er ist weg* (ou *fort*) (Redard 1971: 41, Voillat 1971: 224s., etc.).¹⁶ Finalement, rien ne permet d'admettre une influence germanique pour l'emploi de *seulement* dans les formules d'encouragement telles que *faites seulement!* (all. *machen Sie nur*) (Lengert 1994: 499). Si pour Redard c'est la transposition du patois *fête de pire* de même sens (1971: 3), Grevisse présente cette forme, attestée également en Belgique, comme un archaïsme que l'on trouve chez Molière, R. Rolland, Gide, Duhamel, etc. (1986: §920, 1349).

Il ressort de ces considérations que l'allemand n'a que très peu d'incidence sur la grammaire du FRG de SR, ce qui ne saurait étonner dans la mesure où la syntaxe et la morphologie sont les secteurs les plus résistants et les plus réfractaires aux influences allogènes (Lüdi 1981: 88).

2.3. Lexique

Le vocabulaire étant plus malléable et moins rigoureusement structuré que ne l'est la grammaire, il est beaucoup plus ouvert à l'emprunt et aux influences extérieures. Il n'est donc pas étonnant que l'influence de l'adstrat germanique soit le plus marquée au niveau lexical.¹⁷ Les champs sémantiques où les germanismes sont particulièrement bien représentés sont le vocabulaire militaire (*landwehr, stand de tir*), administratif (*Police des étrangers, heure de police*), culinaire (*rösti, schabsiger*, etc.) et celui des jeux et des divertissements: "Le jeu de cartes appelé *yass*, qui se joue partout en Suisse romande, a été adopté avec toute la terminologie: *chteuc, bour, nèl*, etc." (Knecht 1985: 162; Lengert 1994: 461).

2.3.1. Les emprunts

Il existe, quoiqu'en nombre limité, des emprunts anciens adaptés qui semblent avoir transité par les dialectes. Ainsi, *caquelon* et *catelle* 'carreau de faïence' cachent bien leur origine germanique (além. *Chachle*).¹⁸ Parmi les emprunts adaptés plus récents, on mentionnera *cible* de l'além. *schibe* et *képi* de l'além. *käppi* (Knecht 1979, Fischer 1991).¹⁹ De nombreux germanismes gardent cependant le statut d'emprunts non adaptés ou partiellement adaptés. La prononciation de mots tels que *schwyzerdütsch, poutser* 'faire le ménage', *witz* 'blague' etc. comporte des affriquées qui sont étrangères au système phonologique du français (ts, tS).²⁰ De même, *schtèmpf* 'tampon', *rösti(s)* 'repas de pommes de terre' et toute la série des mots avec un *scht-* ou *schp-* initial contiennent une combinaison inhabituelle entre une chuintante et une occlusive. Knecht affirme que la plupart des germanismes restent phonologiquement marqués suite à "l'attitude défensive vis-à-vis des emprunts à l'alémanique" pour "conserver le souvenir de l'origine allogène" (1979: 255). Cela

permet un emploi conscient de nombreux germanismes et la marginalisation de beaucoup d'entre eux. Bon nombre de ces emprunts sont en effet à considérer comme des *xénismes* (*appenzeller, rössli, gewürztraminer*, etc.).²¹ Ajoutons que le degré d'assimilation se mesure souvent sur la base de l'adaptation orthographique. Ainsi, la graphie de *bouèbe* témoigne d'une intégration complète au système graphique français, alors que les flottements de graphie pour de nombreux emprunts sont un indice de leur intégration incomplète: *schpècre-chpècre-spècre* 'lard', *schtècre-chtècre-stècre* 'bâton', etc. Ceux-ci s'exposent donc plus facilement à l'opération de rejet des puristes.

Cela dit, même lorsque les emprunts ne sont pas adaptés, la prononciation des sons étrangers se rapproche souvent de celle des sons du français. Les dialectes alémaniques n'ont pas de consonnes sonores. La différence entre occlusives sonores et sourdes n'est qu'une différence de force articulatoire, ce qui explique le passage de *b* à *p* (*pételer* 'quémander', além. *bättle*). En outre, le degré d'ouverture du /E/ dans *chtèmpf* ne correspond pas à celui du /æ/ além. (*Schtämpfel*). On trouve aussi des prononciations francisées telles que *lãStourm* 'militaires âgés de 32 à 42 ans' (all. *Landsturm*), *Sablõ* 'pochoir, poncif' (all. *Schablone*), etc. (Pierrehumbert 1926: 577, Tappolet 1917: 98s.).

Dans certains cas, l'adoption du germanisme se fait avec de légères modifications du modèle. Ainsi, on relève l'épenthèse de /r/ dans *cratse* 'chat' (all. *Katze*), *spècre* (all. *Speck*), etc. On peut voir avec Tappolet dans ce phénomène soit un cas d'hypercorrection typique du français dit "populaire" (*le chefr, sofre votre respect*), en réaction à l'alternance *quatre-quat*, soit une analogie avec *moutre* 'mère', *fatre* 'père', etc. (1914: 75). En outre, le mot *chtèmpf* est la forme apocopée de l'além. *Schtämpfel*. Finalement, *firable*, variante de *firabe*, s'explique par étymologie populaire (ajout du suffixe fr. *-able*) (Lengert 1994: 310). Un cas analogue est celui de *choucroute*, rapproché de *croûte*, qui est toutefois une forme importée d'Alsace par l'entremise de la France (NPR; TA 1914: 25).

Le discrédit dont sont frappés les parlers germaniques ainsi que les emprunts qui en sont issus est apparu lors de l'enquête sur les jugements d'acceptabilité portant sur "une centaine de Neuchâtelois «pure souche»" (de Pietro 1995: 238). Ceux-ci étaient invités à évaluer sur une échelle allant de 1 à 7 l'acceptabilité de 40 énoncés dans un contexte formel et dans une conversation entre amis. Ces énoncés présentaient des régionalismes, des germanismes (réels ou fantasmatiques), des anglicismes et des exemples de FST. Or, si les énoncés standard et les anglicismes sont en règle générale très bien acceptés, les régionalismes le sont moins, surtout dans une situation formelle, alors que "les énoncés perçus comme influencés par l'allemand ou le suisse allemand sont [...] évalués sévèrement, surtout lorsque la syntaxe intervient" (1993: 12). Révélateur à ce propos est le fait que *catelle*, dont l'origine probable além. (*Chachle*) n'est pas reconnue, est relativement bien accepté. En outre, ces résultats expliquent les attitudes d'hypercorrection qui portent à éviter et à condamner des termes standard qui rappellent trop l'allemand (*le formulaire, la firme*, etc.). Il en va probablement de même des cas où le FST adopte une forme germanique à laquelle le FRG de SR préfère la forme 'française': *quetsche* 'grosse prune ovale' est nommé en SR *pruneau*.²²

Il n'est dès lors pas étonnant de constater que des termes tels que *bouèbe*, *moutre*, *fatre*, etc. soient rélégués dans le registre familial. Voillat attribue aux emprunts conscients aux parlers alémaniques la même fonction qu'aux mots argotiques ou populaires qui "sont les doublets «de niveau» ou intensifs de mots courants" (1971: 230). En effet, à en croire l'ancien secrétaire du mouvement jurassien R. Béguelin cité par Pedretti, le recours à ces emprunts n'est jamais neutre:

On sait bien que les Romands utilisent toujours les mots allemands dans un sens péjoratif. Quand mes parents [...] en disaient un à la place d'un mot français, c'était pour que ce soit plus sale ou plus dégoûtant, plus rude, plus grossier. Ils ressentaient l'allemand comme quelque chose de plus grossier, déjà pour l'oreille, avec des moeurs plus grossières. Par exemple, ma mère disait: *nettoyer*. Quand elle disait: *poutzer*, cela voulait dire qu'il y avait tellement de cochonneries à enlever qu'il fallait utiliser un mot allemand (in Schläpfer et alii 1994: 130).

Mais les germanismes ne véhiculent pas toujours une connotation péjorative. En vérité, souvent le terme all. est plus expressif que le terme du FST. Ainsi, Tappolet rapporte-t-il le cas d'un Romand qui recourt au germanisme *tragner* 'porter' pour mieux rendre l'idée d'un effort considérable: *je crois bien qu'ils sont fatigués, ils ont tragué de lourdes pierres toute la journée* (1914: 56). Finalement, l'emprunt n'est pas toujours en concurrence avec un terme français: son accueil s'explique alors parce qu'il permet d'exprimer des nuances que la langue réceptrice ne connaît pas. P. ex., aucune paraphrase ne saurait rendre le potentiel émotif véhiculé par *faire firabe* 'repos du soir après la fin du travail' ni la connotation de *qu'est-ce que c'est pour une affaire?*.

2.3.2. Les calques sémantiques et syntaxiques

A en croire les propos alarmistes que les puristes romands reprennent périodiquement, le "pseudo-français" serait tellement répandu en SR qu'il y aurait "l'amorce d'une créolisation de la langue" (Arès 1994: 104). Mais en vérité les calques sont beaucoup moins nombreux que l'on ne le croit. L'origine germanique de beaucoup de formes du FRG de SR qui s'écartent du FST et qui rappellent l'allemand n'est nullement assurée. Bien que l'on ne puisse pas exclure une influence adjuvante secondaire de l'adstrat, dans les cas suivants la ressemblance entre les structures des deux langues en contact n'est pas forcément explicable par l'interférence: *sans autre* 'sans façon, sans avis contraire, sans faire des manières' - all. *ohne weiteres*, *sous-tasse* 'soucoupe' - all. *Untertasse*, *leçon privée* 'leçon particulière' - all. *Privatstunde*, *halle de gymnastique* 'salle de gymnastique' - all. *Turnhalle*, *offre de place* 'offre d'emploi' - all. *Stellenangebot*; *chambre à manger* - all. *Esszimmer*, etc.²³

Le propos du présent article n'étant pas de dresser une liste exhaustive des calques, on se contentera ici de citer à titre d'illustration quelques exemples sûrs contenus dans le corpus de Lengert (1994). Commençons par les calques sémantiques. Le *jubilare* du FST, 'quelqu'un qui fête le cinquantenaire d'un mariage, de l'exercice d'une fonction', connaît en SR un sens bien plus élargi dans la mesure où il désigne quelqu'un qui fête un dixième, un quinzième anniversaire, etc., comme l'all. *Jubilar*. Le mot *tresse* 'pain brioché en forme de tresse', en all. *Zopf* signifie également 'tresse', *action* 'vendre à un prix promotionnel', est un décalque de l'all. *Aktion*; *bloc* 'immeuble, maison locative à plusieurs étages' est probablement calqué sur l'all. *Wohnblock*. Il

existe un certain nombre de calques dans le domaine des études supérieures. Le substantif *universitaire* désigne en SR une personne qui a fait des études universitaires (en FST *diplômé d'études supérieures*), mot qui correspond à la sémantique de l'all. *Akademiker*. L'adjectif *académique* (*année* ou *enseignement académique*) correspondant au FST *universitaire* ('qui se rapporte à l'université') est un calque de l'all. *akademisch*. Dans le vocabulaire administratif, *président* 'maire en Valais et dans le canton de Neuchâtel' est probablement un calque de *Stadtpräsident*; il en va probablement de même pour *originnaire de* au sens de 'dont la commune d'origine est' qui correspond à l'all. *gebürtig*.

En ce qui concerne *brûler*, employé pour ce qui éclaire, il est difficile d'admettre l'hypothèse de l'extension sémantique du mot sous l'influence de l'all. *das Licht brennt* (Arès 1994: 35). De fait, cette acception est attestée dans la plupart des dictionnaires consultés (NPR, 268; GR 1, 575). Notre sondage a en outre révélé que seuls 12 francophones sur 40 jugent *l'ampoule a brûlé durant toute la nuit* peu élégant voire inacceptable. Finalement, *oser* au sens 'avoir le droit, l'autorisation' (*il est tombé des pruneaux, est-ce que j'ose les prendre? — oui, tu oses*) serait d'après Pierrehumbert et Arès la traduction de l'all. *dürfen*. Mais Humbert, en s'appuyant sur Redard, écrit que cette acception de *oser* est attestée "dans les patois français de l'Ouest" (Zermatten 1956: 117).

Les calques syntaxiques semblent être plus nombreux que les calques sémantiques. Dans le corpus de Lengert, le vocabulaire institutionnel est bien représenté: *commune d'origine* 'commune dont on possède la 'bourgeoisie', le droit de cité' (all. *Heimatgemeinde, -ort*); *parti du travail* 'désignation du parti communiste suisse' (all. *Partei der Arbeit*); *chrétien-social* (all. *Sozialdemokrat*); *place de parc* 'place de parking' (all. *Parkplatz*); *heure de police* 'heure de fermeture légale des cafés, des restaurants' (all. *Polizeistunde*); *colonne d'essence* 'distributeur d'essence' (all. *Zapfsäule*). Dans le domaine de l'enseignement supérieur, on relève *privat-docent* 'professeur libre à l'université' (all. *Privatdozent*); *professeur ordinaire* 'titulaire d'une chaire' (all. *ordentlicher Professor*); *société d'étudiants* 'corporation d'étudiants' (all. *Studentenverbindung*), etc. En revanche, *comme que comme* 'quoiqu'il en soit' n'est pas une expression calquée sur l'all. *sowieso* (Arès 1994: 44). Il s'agit au contraire d'une locution archaïque qui marque la concession, parallèlement à la conjonction correspondante *comme que*, encore en usage en SR mais tombée en désuétude dans le FST ("*Comme qu'on retourne le problème..*" *Jura libre*, 12-6-1974, p. 12).²⁴

3. Aspects quantitatifs

Après les considérations qualitatives, essayons de mesurer la portée de l'influence exercée par l'adstrat germanique sur le vocabulaire du FRG en termes numériques. Corbellari, qui prétend avoir dénombré 300 germanismes, estime p. ex. que le français romand s'est "laissé envahir (le mot n'est pas trop fort) par ces cohortes de germanismes" (1969: 709). Afin de nuancer nos observations, nous mettrons à profit 3 statistiques assez différentes de par la nature et l'étendue du corpus sur lequel elles se fondent. La première statistique est celle de Lengert (1994) qui, dans son étude sur le FRG de SR, s'est fondé sur un corpus de textes écrits (surtout littéraires) des XIXe et XXe siècles:

catégorie	nombre	pourcentage
1. archaïsmes	209	22,0%
2. dialectalismes	330	34,8%
3. emprunts (total)	76	8,0%
3.1 allemand	60	6,3%
3.2. italien	10	1,1%
3.3 occitan	3	0,3%
3.4 anglais	3	0,3%
4. éléments autonomes du FRG	334	35,2%

Tableau 1: L'origine des régionalismes du FRG de SR, adapté d'après Lengert (1994: 457)

En premier lieu, il ressort de ces chiffres que les emprunts jouent un rôle moins important que les autres composantes du FRG de SR. En deuxième lieu, s'il est vrai que le nombre de germanismes est supérieur aux emprunts faits aux autres langues, leur pourcentage ne s'élève cependant qu'à 6,3% de tous les éléments régionaux. Ajoutons qu'il ne faut pas perdre de vue que pour bon nombre de mots l'origine alémanique n'est pas du tout assurée.²⁵ D'où la conclusion:

Zwar sind die Germanismen in der Tat führend, was die Menge der Lehnelemente angeht, aber die erwähnte sprachpflegerisch-normative These einer angeblichen Ueberfremdung durch Elemente aus dem Schweizerdeutschen lässt sich nicht bestätigen (Lengert 1994: 458).

Mon propre corpus (Manno 1994) porte sur le français non conventionnel de Neuchâtel et Genève (l'argot, le fr. populaire, etc.). Dans la deuxième partie de mon enquête, les témoins étaient priés de proposer des synonymes à vingt concepts de la langue française (p. ex., enfant, argent, chaussure, voiture, avoir peur, manger, avoir de la chance, etc.).

catégorie	lexèmes	occurrences
régionalismes (total)	124 (14,3%)	330 (5,7%)
germanismes	20 (2,3%)	45 (0,8%)
total	864 (100%)	5760 (100%)

Tableau 2: Les composantes du français non conventionnel de SR, adapté d'après Manno (1994)

Bien que les éléments germaniques (*tauper, bouèbe, talmatcher, fifrer, être chlagué, reck*, etc.) représentent 16,1% du vocabulaire régional (13,6% des occurrences), la part qui leur revient est très réduite: 2,3% de l'ensemble des lexèmes recueillis ou 0,8% des occurrences.

Enfin, nous avons calculé le pourcentage des germanismes contenus dans la liste d'*helvétismes* "d'usage courant" que Schüle a fournie en 1978 au dictionnaire Larousse (1981: 232-238). Or, parmi les 153 acceptions contenues dans la liste, il se trouve 16 germanismes sûrs (*landwehr, witz, röstis, vreneli, caquelon*, etc.) qui représentent 10% environ.²⁶ Bref, malgré la diversité des corpus examinés, on peut affirmer que le rôle que jouent les germanismes dans le FRG de SR est relativement modeste si l'on compare leur nombre aux milliers de lexèmes du lexique commun.

Ces observations rejoignent l'opinion des auteurs qui parlent de la dérégionalisation du FR de SR au XX^e siècle et de son alignement de plus en plus prononcé sur le français hexagonal (cf.

Voillat 1971: 241, Knecht 1985: 161). Bien que nous ne disposions pas d'études spécifiques sur la vitalité actuelle des germanismes, cette tendance à la régression est en outre confirmée par différentes sources. Knecht affirme que les emprunts à l'além. auraient diminué depuis la première guerre mondiale (1985: 162). Même les puristes avouent qu'à part quelques mots "qui ont la vie dure" (*witse, fæhn*), les "emprunts ont plutôt tendance à régresser" (Corbellari 1969: 709) ou "ils tombent en désuétude" (Zermatten 1956: 173). De même, le fait que dans son étude sur le langage des vigneron à Bevaix, Casanova n'ait relevé que trois germanismes (*tringuelt, schlaguée* 'orage violent', *berntutch*) se passe de tout commentaire (1977: 122).

Un autre indice de leur régression est la moindre productivité de certains emprunts dans le FRG de SR par rapport aux patois. Ainsi, *bouèbe* ne connaît-il que la forme masculine et féminine, alors que les patois avaient créé d'innombrables dérivés: *boubelyon, bouèbatso, bouèbatâ* 'courir, crier, se quereller', *bouébâ* 'accoucher', etc. (cf. Knecht 1985: 151s., TA 1914: 91). Il n'est pas non plus sans intérêt de noter qu'à part quelques verbes (*poutser, fæhner, se ringuer, schnapser*, etc.), dont quelques-uns sont en perte de vitesse (p. ex. *chemarotser*), la catégorie fournissant les emprunts est uniquement celle des substantifs. Finalement, certains domaines où l'influence des dialectes alémaniques sur les dialectes francoprovençaux était particulièrement forte ont disparu ou sont en voie de disparition, notamment les travaux agricoles, l'élevage du bétail, les sociétés de tir, etc. (Tappolet 1914: 9ss.). D'où la différence, p. ex., entre les 763 emprunts relevés par Tappolet dans les dialectes, d'un côté, et les 60 de Lengert ou les 20 de Manno dans le FRG, de l'autre. Cela dit, il n'est pas exclu que la situation se présente sous un jour différent dans le canton du Jura: on sait, p. ex., que les éléments alémaniques et même alsaciens dans les patois jurassiens étaient plus nombreux que dans les autres cantons (Knecht 1985: 152).²⁷ Mais il faut aussi mentionner le fait que dans mon étude certains germanismes qui ont été évoqués à Neuchâtel ne sont pas usités à Genève (Manno 1994).

En dépit des prophéties souvent sombres qui s'entendent ici et là, rien n'indique donc que le FRG de SR soit submergé par un raz de marée de germanismes. Et pourtant "beaucoup de Romands sont persuadés que les particularités de leur français sont généralement dues à l'influence linguistique de leurs compatriotes alémaniques" (Knecht 1985: 162). Nous dirons donc avec de Pietro que c'est "essentiellement au niveau des représentations des locuteurs que [l'influence des idiomes germaniques voisins] apparaît comme une menace pour la qualité de la langue parlée par les Romands" (1995: 238). Tout fantasmagique que soit ce danger, ce décalage entre réalité langagière et imaginaire linguistique ne nous révèle pas moins les enjeux identitaires qui sous-tendent ces représentations ainsi que l'état (conflictuel) des relations entre Romands et Alémaniques.²⁸

En premier lieu, toute communauté linguistique ou groupe social a besoin de signes pour souligner la cohésion du groupe et pour se démarquer des autres communautés. Or, la langue joue dans la construction de l'identité collective un rôle fondamental. Cette lutte commune permet alors aux Romands de fortifier le sentiment d'appartenance à une grande communauté francophone et à la fois de se démarquer des Alémaniques. Ajoutons que Brohy voit dans cette attitude méfiante

envers les Alémaniques un signe de frustration des Romands dans la mesure où leur langue à vocation internationale “in ihrem Land auf wirtschaftlichem und politischem Gebiet eine weniger wichtige Rolle als eine lokale Mundart spielt” (Brohy 1992: 88). En deuxième lieu, il y a lieu de mentionner que le prestige de la langue de Voltaire va de pair avec le mépris des patois ainsi que des langues régionales, jugement typiquement hexagonal que les Romands ont adopté et qui a comporté l’abandon du francoprovençal en SR. Or, “l’appréciation péjorative des patois romands est projetée sur les dialectes alémaniques, et la diglossie alémanique [...] discrédite non seulement les dialectes, mais l’allemand en général” (Knecht/Rubattel 1984: 146; cf. Knecht 1979: 260, Windisch 1992). La laideur qu’invoquent les Romands lorsqu’ils décrivent les dialectes alémaniques est sans doute en relation avec cette attitude:

“Il faut dire que le suisse-allemand est vraiment pas beau. Rien que d’entendre par exemple le mot *ässe*, ça me coupe l’appétit, ça me ferait plutôt vomir” (Brohy 1992: 85).

En outre, s’il est vrai, comme le laisse entendre Starobinsky dans un des *Sept essais sur Rousseau*, que les Romands se sentent guettés par les germanismes, les Français ont une part de responsabilité dans cette attitude défensive, qui semble traduire un certain sentiment d’infériorité linguistique envers les Français. Ceux-ci semblent étonnés de constater que les Romands savent aussi parler français. Ainsi, dans la *Préface à Le mystère d’Abraham* de Chavannes, Ramuz se sentit obligé de rappeler cette réalité au public français:

Chavannes était vaudois, comme moi (le pays de Vaud est en Suisse). Je prie de considérer qu’on n’y parle pas “suisse” ni une espèce d’allemand ou d’allemand traduit, comme beaucoup de gens semblent le croire encore. On y parle depuis toujours et très authentiquement le français, et, bien entendu, une certaine espèce de français comme dans toutes les autres provinces de France (cité d’après Meizoz 1996: 105).

En outre, la lutte contre “la germanisation” est probablement le moyen, conscient ou non, de la minorité qui manifeste ainsi son malaise, voire sa peur face à la majorité “menaçante”. Certes, cette peur est injustifiée, si l’on considère la “très grande stabilité de la frontière franco-allemande en Suisse depuis le 15^e siècle” (Lüdi 1994: 8). En outre, à part le cas de Fribourg qui remonte à la fin du XV^e siècle, les cantons alémaniques n’ont jamais cherché à modifier les habitudes linguistiques des minorités (Haas 1985: 60); et le nombre important de germanophones qui ont émigré vers la SR se sont toujours assimilés rapidement du point de vue linguistique. Finalement, selon les statistiques de 1990, contrairement à ce que certains Romands soutiennent sur un ton alarmiste, le pourcentage des francophones suisses a augmenté depuis 1980 (18,4% à 19,2%) (Bichsel et alii 1994: 372ss.). Toujours est-il que ce malaise mérite d’être pris au sérieux, car “le poids de la majorité suisse allemande se fait sentir même en l’absence d’intentions expansionnistes (Camartin 1985: 270), comme il ressort de l’enquête que Schläpfer et ses collaborateurs ont menée dans le cadre d’une étude scientifique plus vaste sur “Les langues en Suisse”. Particulièrement révélatrices à cet égard sont les réponses à la *Question 65.1*: pratiquement une recrue romande sur deux (47,4%) estime que les autres langues nationales et surtout le français font les frais de l’expansion toujours plus prononcée de l’allemand (1991: 232).

4. Conclusion

Si l'influence de l'adstrat germanique sur le FRG de SR existe, ce qui est tout à fait normal en situation de contact interculturel, elle s'observe essentiellement dans le vocabulaire administratif, militaire et culinaire ainsi que dans le registre familial. Il est évident que les observations que nous venons de faire, reposant sur des matériaux bien trop réduits et épars, n'ont fait qu'esquisser les problèmes liés à cette question délicate, et elles ont peut-être montré la direction des recherches à venir. L'usage des germanismes devrait être étudié selon les paramètres sociologiques (âge, sexe, appartenance socio-professionnelle), géographiques (différences cantonales, ville/campagne), stylistiques (formel, informel), etc.

Au moment où l'on s'interroge en Suisse sur l'évolution des relations entre les différentes régions linguistiques, il faudrait éviter de faire de la question linguistique un prétexte pour un débat qui semble bien porter sur tout autre chose (Bichsel et alii 194: 373). "De l'avis de nombreux observateurs, la cause principale du malaise romand à l'égard de la Suisse allemande réside dans l'évolution économique des dernières décennies" (Camartin 1985: 274). Une campagne d'information objective pourrait alors empêcher certains milieux de continuer à peindre le diable à la muraille et peut-être de dissiper certains préjugés qui persistent auprès des locuteurs, entretenus par des ouvrages normatifs pseudo-scientifiques. Cela contribuera peut-être à une meilleure compréhension d'un côté à l'autre de la Sarine.²⁹

5. Bibliographie

a) Dictionnaires

- Arès, Georges (1994): *Parler Suisse, parler français. Guide pratique à l'usage des touristes, congressistes, professeurs invités, traducteurs, annonceurs, exportateurs et auteurs en tous genres*. Vevey: Editions de l'Aire.
- Dumont, Eugène-Louis (1983): *Le dialecte genevois*. Genève: Editions du Journal de Genève.
- FEW = Walther von Wartburg: *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Basel: Zbinden, 1928ss.
- Grevisse, Maurice (refondu par André Gooss) (1986): *Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Gembloux: Duculot.
- NPR = *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouvelle édition remaniée et amplifiée (sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey du Petit Robert par Paul Robert). Paris: Le Robert.
- GR = Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (Le Grand Robert de la langue française), deuxième édition revue et enrichie par A. Rey, 9 vol. Paris: Le Robert, 1985.
- TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle. 1789-1960*, publié sous la direction de P. Imbs et B. Quemada. Paris: Editions du CNRS, 1977ss.

- GPSR = *Glossaire des Patois de la Suisse Romande*, 1924ss., 7 vol. et 94 fascicules parus. Neuchâtel et Paris: Ed. Attinger.
- Hadacek, Catherine (1983): *Le suisse romand tel qu'on le parle. Lexique romand-français*. Lausanne: Favre.
- Humbert, Jean (1852): *Nouveau glossaire genevois*. Vol. I et II. Genève: Jullien Frères.
- Nicollier, Alain (1990): *Dictionnaire des mots suisses de la langue française* (mille mots inconnus en France usités couramment par les Suisses). Genève: Editions GVA SA.
- Pierrehumbert, William (1926): *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois*. Neuchâtel: Attinger.
- Pidoux, Edmond (1984, 1983): *Le langage des Romands*. Lausanne: Ensemble.
- Schweizerisches Idiotikon (1891ss.): *Wörterbuch der Schweizerdeutschen Sprache*. Frauenfeld.
- b) Etudes**
- Bichsel, Reinhard et alii (1994): *Mehrsprachigkeit — eine Herausforderung*. Aarau: Sauerländer.
- Brohy, Claudine (1992): *Das Sprachverhalten zweisprachiger Paare und Familien in Freiburg/Fribourg (Schweiz)*. Freiburg: Universitätsverlag (Germanistica Friburgensia 14).
- Camartin, Ivo (1985): “Les relations entre les quatre régions linguistiques”, in: Schläpfer, R. (éd.), 161-210.
- Casanova, Maurice (1977): “Le langage des vigneron à Bevaix (Suisse)”, in: Taverdet G. - Straka G. (éds., 1977): *Les français régionaux*. Colloque sur le français parlé dans les villages de vigneron. Paris: Klincksieck, 119-129.
- Corbellari, Michel (1968): “Germanismes et autres particularités du français de la Suisse romande”, in *Vie et langage*, 200, 702-712.
- de Pietro, Jean-François (1995): “Francophone ou Romand? Qualité de la langue et identité linguistique en situation minoritaire”, in Eloy, Jean-Michel (1993, éd): *La qualité de la langue? et Le cas du français*. Paris: Champion, 223-250.
- Deroy, Louis (1956): *L'emprunt linguistique*. Paris: Les belles lettres.
- Eidgenössisches Departement des Innern (éds., August 1989): *Zustand und Zukunft der viersprachigen Schweiz. Abklärungen, Vorschläge und Empfehlungen einer Arbeitsgruppe des Eidgenössischen Departementes des Innern*. Bern: Schweizerische Bundeskanzlei (+ Materialienband).
- Fischer, Paul (1991): *Die deutsch-französischen Beziehungen im 19. Jahrhundert im Spiegel des französischen Wortschatzes*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Haas, Walter (1985): “La Suisse alémanique”, in: Schläpfer, Robert (éd.), 65-124.
- Hagège, Claude (1987): *Le français et les siècles*. Paris: Editions Odile Jacob.
- Knecht, Pierre (1979), “Le français en Suisse romande: aspects linguistiques et sociolinguistiques”, in: *Le français hors de France* (sous la direction de A. Valdman). Paris: Champion, 249-258.
- Knecht, Pierre (1985): “La Suisse romande”, in: Schläpfer, Robert (éd.), 125-169.
- Knecht, Pierre/Rubattel, Christian (1984): “A propos de la dimension sociolinguistique du français en Suisse romande”, in: *Le Français Moderne* 3/4, 52, Octobre 1984. Paris: Conseil international de la Langue Française, 138-150.
- Labov, William (1976): *La sociolinguistique*. Trad. de Alain Kihm. Paris: Minuit. (Labov 1973).

- LE = Lengert, Joachim (1994): *Regionalfranzösisch in der Literatur. Studien zur lexikalischen und grammatischen Regionalismen des Französischen der Westschweiz*. Basel/Tübingen: Francke Verlag (Romanica Helvetica 111).
- Lüdi, Georges (1981): “Sémantique, syntaxe et forme casuelle. Remarques sur la construction *aider à qn* en français romand”, *Vox Romanica* 40, 85-97.
- Lüdi, Georges (1994): “Qu’est-ce qu’une frontière linguistique?”, in *Babylonia*, 1, 1994, 6-17.
- Manno, Giuseppe (1993): “Français argotique et français régional en Suisse romande”, in: *Actes du XX^e Congrès de Linguistique et Philologie Romanes*, publiés par G. Hilty en collaboration avec les présidents de section, Zurich 1992, Tome III, Section V, 545-556.
- Manno, Giuseppe (1994): *Le français non conventionnel en Suisse romande. Etude sociolinguistique menée à Neuchâtel et à Genève*. Berne: Lang.
- Meizoz, Jérôme (1996): “Le droit de «mal écrire». Trois cas helvétiques (XVIIIe-XXe siècle)”, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 111-112, mars 1996, Paris: Seuil, 92-109.
- Müller, Hans-Peter (1977): *Die schweizerische Sprachenfrage vor 1914. Eine historische Untersuchung über das Verhältnis zwischen Deutsch und Welsch bis zum ersten Weltkrieg*. Wiesbaden: Steiner.
- Noll, Volker (1991): *Die fremdsprachlichen Elemente im französischen Argot*. Frankfurt a. M.: Lang (Heidelberger Beiträge zur Romanistik, 25).
- Quinche, Ph. (1909): “De l’influence de l’allemand sur le parler populaire de la Suisse française”, *Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht*, 8 (1909), 305-321.
- Redard, Georges (1971): “Sur le français de Suisse romande”, in: *Revue neuchâteloise*, 14^{ème} année, n. 54, 2-6.
- Rohlf, Gerhard (1983): *Romanische Lehnübersetzungen aus germanischer Grundlage (Materia romana, spirito germanico)*. München: Verlag der Bayerischen Akademie der Wissenschaften.
- Schläpfer, Robert (1985, éd.): *La Suisse aux quatre langues*. Genève: Zoé (trad. de *Die viersprachige Schweiz*. Zurich-Köln: Benziger).
- Schläpfer, Robert/Gutzwyler, Jürg/Schmid, Beat (1991): *Das Spannungsfeld zwischen Mundart und Standardsprache in der deutschen Schweiz. Spracheinstellungen junger Deutsch- und Welschschweizer* (Eine Auswertung der Pädagogischen Rekrutenprüfungen 1985). Bd. 12, Aarau und Frankfurt am Main: Sauerländer.
- Schmitt, Christian (1990), “Schweiz”, in: Holtus, G./Metzeltin, M./Schmitt, Ch. (éds, 1988ss.): *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V/1 (1990). Tübingen: Niemeyer, 726-732.
- Schüle, Ernest (1971): “Documents de français régional actuel”, in: *Revue neuchâteloise*, 14^{ème} année, n. 54, 11-23.
- Schüle, Ernest (1978): “Particularités de notre français (D’où viennent les régionalismes?)”, in: *Heimatschutz*, 73^{ème} année, n. 2, juin 1978, 30-31.
- Schüle, Ernest (1979a): “Helvétismes de bon aloi... et autres (Particularités de notre français, suite)”, in: *Heimatschutz*, 74^{ème} année, n. 1, mars 1979, 30-31.
- Schüle, Ernest (1979b): “Helvétismes (Entreront-ils dans le dictionnaire?)”, in: *Heimatschutz*, 74^{ème} année, n. 3, août 1979, 30-31.
- Schüle, Ernest (1981): “Le français régional de Suisse”, in: Dupuis H. (éd.), *Actes du Colloque Les français régionaux* (octobre 1979). Québec: Conseil de la langue française, 181-193 (Annexe: “Helvétismes d’usage courant communiqués à la Rédaction Larousse”, 232-238).

- Schwander, Marcel (1983): *Notizen aus der Westschweiz*. Basel/Frankfurt a. Main: Helbling & Lichtenbahn.
- TA = Tappolet, Ernest (1914-1917): *Die alemannischen Lehnwörter in den Mundarten der französischen Mundarten. Kulturhistorisch-linguistische Untersuchung*. 2 Bd. Strassburg: Trübner.
- Voillat, François (1971), "Aspects du français régional actuel", in: Z. Marzys et F. Voillat (éds., 1971): *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale* (Neuchâtel, 1969). Neuchâtel, Faculté des Lettres. Genève: Droz, 216-246.
- Windisch, Uli et coll. (1992): *Les relations quotidiennes entre Romands et Suisses allemands. Les cantons bilingues de Fribourg et du Valais*, 2 vol. Lausanne: Payot.
- Wissler, Gustave (1909): *Das schweizerische Volksfranzösisch*. Diss. Bern: Erlangen, Junge. (1910 in: *Romanische Forschungen*, t. XXVII (1910), p. 690-851).
- Zermatten, Maurice et alii (1956): *La langue française en terre romande*. Neuchâtel: Baconnière.
- Zolli, Paolo (1995, prima ed. 1991): *Le parole straniere*. (Seconda edizione a cura di Flavia Ursini con una presentazione di Manlio Cortelazzo). Bologna: Zanichelli.

¹ Il semble que le coup d'envoi ait été donné en 1890 par W. Plud'hun, pseudonyme de Louis Wuarin, avec sa brochure *Parlons français* (cf. Wissler 1909, Zermatten et alii 1956: 87), et la campagne contre la "germanisation" atteint son paroxysme peu avant la première guerre mondiale (cf. Müller 1977, Brohy 1992: 89ss.).

² Les plus hautes institutions sont aussi préoccupées de l'état du français en SR: "Tel est l'objet de la déploration du département de l'Instruction Publique qui, en 1956, commande un ouvrage voué à mesurer l'état de «pureté» du français en Suisse romande" (Meizoz 1996: 94).

³ Le dialecte et la langue standard étant des langues germaniques, de la famille du haut-allemand, on entendra par *germanismes* soit les mots issus de l'allemand soit ceux des dialectes alémaniques.

⁴ *schlinguer* 'puer' est considéré comme typiquement romand probablement puisqu'il est attesté en SR au moins depuis 1914-18. Quoique son étymologie soit encore controversée (Noll 1991: 133), ce germanisme n'a pourtant rien de spécialement romand (cf. Manno 1993).

⁵ Pour un certain nombre de germanismes, il serait plus approprié de parler d'*internationalismes*: *benzina*, *alpenstock*, *föhn*, *jodler*, *kursaal*, etc. sont attestés en Italie depuis au moins le début du siècle (Zolli 1995: 148ss.).

⁶ Bien que jusqu'en 1798 seuls des germanophones aient participé au gouvernement (Haas 1985: 57), il ne faut pas perdre de vue "qu'une longue histoire de contacts locaux entre les entités politiques d'expression romane et les cantons suisses alémaniques ont jeté les bases de ce vocabulaire dès la fin du moyen-âge" (Knecht 1979: 254).

⁷ A propos de *case postale*, Schüle s'inscrit en faux contre les détracteurs du "français fédéral", qui voient dans cet helvétisme un calque d'une appellation allemande: "A notre connaissance, les cases postales n'existaient pas encore en France à cette époque-là et il n'y avait donc pas encore de nom français pour cette institution" (1978: 31).

⁸ Le canton du Jura, en se distinguant des autres cantons, préfère dans le domaine administratif l'usage hexagonal aux helvétismes (*ministre* au lieu de *conseiller d'Etat*, *Parlement* au lieu de *Grand Conseil*, cf. Knecht 1985: 168).

⁹ La construction *il faut lui aider* n'est pas, comme on le prétend, un germanisme (*jdm. helfen*), mais une ancienne norme du français (FEW 24, 161a, GR 1, 201). Pour illustrer le caractère archaïque du tour, Lüdi renvoie à Grevisse qui écrit que *aider à qn* "était de beaucoup le plus usité chez les auteurs classiques, surtout quand *aider* était complété par un infinitif avec *à*" (1981: 86).

¹⁰ L'auxiliaire *vouloir* est exclu dans certaines subordonnées: *il veut faire chaud quand je viendrai* (Voillat 1971).

¹¹ Au cours de nos recherches, nous avons relevé un seul cas de préfixe allemand qui s'est lié avec une racine française (*ver-* dans *je me suis ferkôté* au sens de 'avoir mal compté' selon le modèle 'sich verrechnen'), encore que l'attestation remonte à 1914 et qu'elle soit limitée au Plateau de Vauffelin (Tappolet 1914: 89).

¹² Rohlf's cite un exemple en dialecte wallon *k'a-t-i métou po on tchapè ?* 'quel chapeau a-t-il mis?' (1983: 60).

¹³ Pour ce qui est de l'adverbialisation de la préposition dans le français de SR, qui reflète une tendance ancienne du français parlé en France (*il lui saute dessus*, *il saute sur lui*), voir Voillat (1971: 223ss.) et LE (1994: 494).

¹⁴ Dans un sondage effectué auprès d'une quarantaine d'étudiants de l'université Lumière de Lyon II, la structure *c'est comment ton nom?* a été jugée acceptable par la totalité des informateurs. Je remercie sincèrement ma collègue Marianne Doury d'avoir soumis à ses étudiants le questionnaire portant sur l'acceptabilité des "germanismes".

¹⁵ Il n'est pas aberrant de supposer qu'à cette influence interlinguale s'ajoute une interférence intralinguale par analogie avec *rien* (LE 489).

¹⁶ Les patois jurassiens ont intégré *chrég* 'de travers' (além. *schrèg*) dans leur syntaxe: *monté d chrég* 'monter de travers' (Knecht 1985: 152).

¹⁷ "Es ist aber zu betonen, dass die Interferenzen deutscher Herkunft in der französischen Sprache niemals das Ausmass der französischen Interferenzen in der deutschen Sprache annehmen" (Brohy 1992: 79).

¹⁸ L'origine além. de *catelle* n'est pas assurée: "TLF and GR geben im Anschluss an das FEW das deutsche *Kachel* in der entsprechenden alemannischen Dialektform, ein Etymologisierungsvorschlag, der selbst von Wartburg zweifelhaft erscheint" (LE 1994: 326s.).

¹⁹ *glinglin* 'auriculaire' n'est probablement pas, comme l'affirment Pierrehumbert (1926), Tappolet (1914: 89) un emprunt adapté de l'all. *klein klein*. Lengert (1994: 93) y voit une création onomatopéique dialectale qui a passé dans le FRG.

²⁰ Ces sons ne risquent pas de modifier les habitudes articulatoires des Romands: certains mots issus du franco-provençal (*modzon, codzon, carnotzet, etc.*) connaissent également ces affriquées.

²¹ Tappolet (1914: 58) a essayé de répartir le continuum de l'intégration de l'emprunt en 1. *rein okkasionell*; 2. *usuelle Verwendung in beschränktem Umfang*; 3. *usuelle Verwendung in weiterem Umfang*; 4. *feste Einbürgerung*.

²² Voillat (1971: 228) pense plutôt que par horreur des germanismes ou des anglicismes, c'est la meilleure motivation qui contribue au maintien des termes régionaux *cuisse* pour *short*, *pruneau* pour *quetsche*.

²³ Il en va de même pour un certain nombre de mots attestés dans les dialectes: p. ex., *cloche d'alarme* 'sonnette d'alarme dans un train' (all. *Alarmglocke*), *roi* 'meilleur tireur d'un concours de tir local' (all. *Schützenkönig*).

²⁴ *Comment que* a été en usage jusqu'au début du XVIIe s.; *comme que* était moins courant (Grevisse §1092, 1659, 5). Cette conjonction est attestée en francoprovençal: *Kòm k'è sè rétch, quelque riche qu'il soit* (GPSR IV, 185s., Pierrehumbert 1926).

²⁵ Leur pourcentage s'élève à 6,7% si l'on y ajoute les 4 archaïsmes attestés également en allemand. Les emprunts sont légèrement plus nombreux que les calques, ce que Lengert (1994: 460s.) explique par la connotation péjorative des germanismes ainsi que par le fait que ces termes désignent des objets issus de SA.

²⁶ Si l'on compte les cas douteux (*gouille, sans autre, maturité, etc.*), ce pourcentage atteint 15% (24 germanismes).

²⁷ Voici le "classement" des cantons que Tappolet avait dressé sur la base du nombre d'emprunts alémaniques dans leur dialecte: 1. Jura, 2. Neuchâtel (surtout Val de Ruz), 3. Fribourg, 4. Vaud, 5. Genève et Valais (1914: 8s.).

²⁸ Le rapport problématique entre Alémaniques et Romands — du moins pour les Romands — transparait des innombrables surnoms ironiques ou péjoratifs des Alémaniques (*tütsch, tütschman, schvob, schuflik, albrèk, toto, staubirn, etc.*) et de leur langue qui est la cible du mépris et de la moquerie (*talmatcher* déformation probable de *dolmetschen, mâcher de la paille* 'parler allemand') (Tappolet 1914: 51, Lengert 1994: 460s.).

²⁹ Je remercie sincèrement Jérôme Meizoz et Véronique Traverso d'avoir contribué à améliorer la qualité de ce texte.